



Dépêche n°100/04

Y aura-t-il une gestion prévisionnelle des effectifs au Minéfi ?

Telle est la question qui reste posée après le groupe de travail réuni par la DPMA le 30 juin sur la « Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences », la GPEC en langage techno.

Lors de la réunion, la DPMA a présenté sa démarche en trois phases :

- Jusqu'en août 2004, une étude prospective des facteurs d'évolution des métiers du ministère intégrant les travaux des directions générales.
- A l'automne 2004, le repérage des métiers impactés par les évolutions attendues.
- En décembre 2004, la définition des axes politiques destinés à rapprocher les métiers des évolutions attendues.

Tout au long de la démarche l'administration est assistée par un intervenant extérieur (coût environ 270 000 €). Quant aux fédérations syndicales elles seront « informées » en différentes occasions.

La CFDT regrette que la Fonction publique et le Minéfi hésitent continuellement à se lancer dans la gestion prévisionnelle des effectifs. Au début la GPEC s'appelait d'ailleurs GPEEC, le deuxième E concernant les effectifs.

La CFDT a ainsi souligné qu'une simple gestion prévisionnelle des emplois (c'est-à-dire des postes de travail) ou des compétences (c'est-à-dire des métiers) sans notion quantitative ne conduirait qu'à réformer la formation. Elle a demandé que la gestion prévisionnelle porte clairement sur les effectifs et que ses résultats soient pris en compte dans les plans de promotion ministériels appelés plan de qualification.

Enfin la CFDT a condamné le fait la DPMA emploie des termes (information, restitution) qui montrent qu'elle n'a pas l'intention de soumettre à la discussion les axes politiques qui seront définis en décembre.

Paris le 1^{er} juillet 2004